

Genève, le 10 novembre 2021

Madame la conseillère d'État en charge du DIP,

Chère Madame,

Nous réagissons à la lettre décevante datée du 15 octobre, adressée par les directions générales de l'enseignement obligatoire et du secondaire II, et relative à la grève du vendredi 22 octobre. De manière générale, nous déplorons le manque de soutien de la part du DIP à nos préoccupations et nous posons la question de savoir si le Département de l'instruction publique à Genève veut être à la hauteur de la crise climatique.

Tout d'abord, nous considérons que les mesures énoncées, telles que la continuité des programmes et le maintien des évaluations, vont à l'encontre de la responsabilisation et de la mobilisation des élèves pour cette cause. Nous avons l'impression que l'école empêche la remise en question des dysfonctionnements de notre système économique et politique, comme ceux produits par la finance suisse qui menace la santé de dizaines de millions d'enfants dans le monde du fait des investissements massifs dans les combustibles fossiles, selon les conclusions du Comité sur les Droits de l'Enfant. Or l'école ne doit pas freiner le changement urgent que nous devons mener si nous voulons espérer un avenir viable. Nous sommes d'ailleurs tristes et choqué.e.x.s de constater que les élèves engagé.e.x.s pour cette cause, qui devraient être encouragé.e.x.s, sont au contraire dissuadé.e.x.s, avec une interdiction de faire des ateliers dans les établissements, et dénigré.e.x.s, le fruit de leur créativité et de leur engagement étant méprisé, les dernières communications de votre institution parlant d'ateliers faits à la "va-vite", ce qui était simplement calomnieux. C'est un comble pour une école qui prétend par ailleurs éduquer les jeunes à la citoyenneté et les encourager à s'impliquer dans la vie de la société !

Le département n'assume pas ses responsabilités éducatives par rapport aux enjeux climatiques et limite le droit des jeunes de s'exprimer et de se réunir pacifiquement sur les sujets le concernant, droits garantis par la Convention internationale sur les Droits de l'Enfant des Nations Unies.

De plus, d'après le courrier, le département semble se féliciter de sa sensibilité aux enjeux climatiques, de son programme «conséquent» et renvoie à son site sur l'éducation au développement durable. Pour être nous-mêmes élèves dans de nombreux établissements, nous pouvons affirmer que cela ne suffit nettement pas. Les journées décroisées en lien avec l'urgence climatique sont rares ou inexistantes, les projets d'école insuffisants et l'ensemble de la formation ne permet pas d'avoir une vision claire des faits scientifiquement établis ni une posture critique et active face à la situation dramatique que nous vivons.

Finalement, nous constatons, de la part du DIP, une volonté de clore le dialogue en prenant des décisions définitives concernant les prochaines grèves et en sommes profondément atterré.e.x.s. Quel sens cela peut-il avoir pour une institution qui se prétend être au service des jeunes ? Nous pensons que l'école ne peut pas remplir sa mission sans être à l'écoute des élèves, des acteur.ice.x.s de l'école et de la société toute entière.

C'est pourquoi nous vous demandons de revoir les mesures dissuasives prises pour les prochaines grèves pour le climat; nous notons d'ailleurs que les élèves de Glasgow ont été libéré.e.x.s. des cours pour pouvoir rejoindre les manifestations contre l'inaction climatique. De plus, nous réclamons que soit mis en place un espace de discussion entre élèves, enseignant.e.x.s, directions d'établissement, parents d'élèves et membres du DIP pour réfléchir à l'école que nous voulons pour demain.

Nous restons à votre entière disposition pour une rencontre prochaine dédiée à la mise en place de cet espace de discussion.

Nous vous remercions pour votre attention et vous adressons, Madame la conseillère d'État en charge du DIP, chère Madame, nos salutations les meilleures.

La Grève du Climat Genève